



**Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information**

COMMUNIQUÉ

Paris, le 16 octobre 2022

Samuel Paty : hommage du Conseil d'orientation et de perfectionnement du CLEMI

Les membres du conseil d'orientation et de perfectionnement du Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (COP du CLEMI) saluent la mémoire de Samuel Paty, assassiné il y a deux ans par un terroriste islamiste pour avoir enseigné la liberté d'expression à ses élèves de 4^e du collège du Bois d'Aulne.

En ces jours de recueillement, leurs pensées vont à la famille, aux proches, aux amis de Samuel Paty, à ses confrères et consœurs de l'Éducation nationale, professeurs d'histoire-géographie, ainsi qu'à tous les enseignants, professeurs documentalistes, professeurs des écoles et acteurs impliqués en éducation aux médias et à l'information dans les écoles, les établissements scolaires et dans les temps péri et extra scolaires. Leurs pensées vont aussi en direction des élèves du collège du Bois d'Aulnes et de leurs familles qui ont été meurtris à jamais par ce drame.

Avec cet assassinat, c'est le cœur même de la mission du CLEMI qui était visé, celle qui permet de former des citoyens libres et éclairés, capables de mobiliser leur esprit critique et de comprendre le monde qui les entoure. Avec cet assassinat, c'est l'enseignement même de la liberté d'expression, pilier de nos démocraties, qui était ciblé au nom d'un fondamentalisme religieux qui n'a pas renoncé à exercer des pressions sur l'institution scolaire.

Les membres du COP du CLEMI saluent l'action du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse invitant à organiser des hommages à Samuel Paty dans les écoles et dans les établissements scolaires depuis avant-hier et la journée du 17 octobre. Ils soutiennent l'Association des professeurs d'histoire-géographie dans l'organisation d'un Prix Samuel Paty, avec l'appui du CLEMI, visant à faire réfléchir les élèves sur la liberté d'expression.

Ils condamnent unanimement et avec la plus grande fermeté, toute forme d'intimidation et de menace en direction des enseignants dans l'exercice de leur métier, en particulier dans leurs activités d'éducation morale et civique et d'éducation aux médias et à l'information.

Ils soulignent la mobilisation exceptionnelle des enseignants, des professionnels de l'information et des médias ainsi que de l'ensemble des acteurs de l'éducation aux médias et à l'information après l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine. Ils appellent à ce que cette mobilisation se poursuive et que continue d'être honorée la mémoire de Samuel Paty.

Contact : communication@clemi.fr